



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Libye

Question écrite n° 128350

#### Texte de la question

M. Jean-Louis Bianco attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la question des réfugiés ayant fui la Libye et se trouvant désormais dans les camps de réfugiés en Tunisie et en Égypte. Plusieurs milliers de personnes, en majorité des Somaliens, des Érythréens et des Soudanais, y sont actuellement accueillies dans des conditions difficiles et sans aucune perspective. Le Haut-commissariat aux réfugiés oeuvre pour la mise en oeuvre de programmes de réinstallation. Alors que les États-unis, la Norvège ou encore l'Australie ont répondu positivement en accueillant plusieurs centaines de ces réfugiés, le Gouvernement français reste sourd à cet appel. Il semble même que ces réfugiés ne pourraient bénéficier des offres de réinstallation agréées avec le HCR dans le cadre du programme annuel de réinstallation prévu pour l'année 2011. Il souhaite connaître les actions entreprises au niveau national et européen par le Gouvernement français afin de parvenir à trouver une solution pour ces personnes réfugiées.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Bianco](#)

**Circonscription :** Alpes-de-Haute-Provence (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128350

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1174

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)